

# Pourquoi LES LIVRES APOCRYPHES sont-ils incorporés à la Bible en français courant ?

« *La Bible ENFIN COMPLÈTE en français courant!* »

*Ainsi s'exprime le périodique Bible et Actualité publié par la Société Biblique Suisse pour annoncer la parution d'une édition de la Bible en français courant contenant les livres apocryphes. Or si la publication de ces livres peut paraître opportune à certains, leur incorporation — pour ne pas dire leur assimilation — à la Parole inspirée de Dieu heurte profondément tous ceux*

*qui sont attachés aux saintes Ecritures; de surcroît cette assimilation est malencontreusement encore accentuée lorsque ladite revue emploie, pour ces livres périphériques à la Révélation, la désignation de « Deutérocroniques ». Une désignation que la Contre-réforme a introduite au XVI<sup>e</sup> siècle et qui peut signifier « nouveau ou second Canon »\*, autrement dit l'addition officielle d'écrits prétendument inspirés aux 66 livres de la Bible.*

*A ce propos nous sommes heureux de publier ci-après la Déclaration de la FREOE (Fédération Romande d'Églises et Œuvres Évangéliques):*

**«La Fédération Romande d'Églises et Œuvres Évangéliques regrette profondément l'inclusion dans la Bible précitée des livres apocryphes et plus encore leur classement sous l'appellation de «livres Deutérocroniques. » Conformément au premier article de ses principes doctrinaux qui attestent «la divine inspiration et l'autorité souveraine des 66 livres de la Bible qui est la Parole de Dieu», la FREOE affirme de la façon la plus nette son attachement au Canon de l'Ancien Testament tel que l'ont homologué le Seigneur et les apôtres, que l'a entériné le judaïsme officiel (Conférence de Jamnia, fin du I<sup>e</sup> siècle de notre ère), et que l'ont adopté les Églises de la Réforme et les chrétiens évangéliques. Elle croit que le fait de tenir cette position relève de la défense de la foi.»**

**Au nom du Conseil:**

**P.-A. Dubois**

**S. Dind**

*En conséquence il nous a paru opportun, compte tenu que les livres apocryphes ont fait l'objet de nombreuses controverses au cours de l'histoire, de rassembler ici quelques éléments d'information à leur sujet. Et cela est d'autant plus indiqué que le professeur Henri Blocher, de la Faculté Libre de Théologie Évangélique de Vaux-sur-Seine, vient de publier dans le périodique FAC réflexion d'octobre 1986 une étude fort bien documentée à ce propos. Notre frère a préparé cette étude antérieurement à l'annonce de la Société Biblique Suisse précitée, ce qui confère d'autant plus de poids aux déductions tirées. Aussi, avec son aimable autorisation, nous en préleverons de larges extraits.*

<sup>1</sup> Le mot grec *canon* est lui-même emprunté à l'hébreu *qaneh* = roseau, mesure, canne (cp. Ezéchiel 40:3; Apocalypse 21:15). Il évoque donc l'étalon, l'unité de mesure, et par extension la règle de doctrine ou les normes de la foi. Les livres canoniques répondent donc à un critère bien défini, celui de l'inspiration, de l'inerrance et de l'autorité divines des Ecritures.

# Sommaire approche des Apocryphes

Situons d'abord ces écrits contestés, qui ne font pas partie des 66 livres inspirés, bien que figurant dans les éditions catholiques de la Bible et dans la Bible oecuménique TOB. D'abord une première constatation s'impose: leur classification présente toujours des variantes, puisque ces livres sont, suivant les éditions, au nombre de neuf, onze, quatorze ou même dix-huit. Il s'agit donc de documents qui parfois se recoupent ou se regroupent différemment, si bien qu'ils ne paraissent pas toujours sous la même nomenclature et, en tous cas, jamais dans une présentation uniforme.

- **1 Macchabées, 2 Macchabées**

Récits historiques ou légendaires en rapport avec les luttes du peuple juif contre les rois de Syrie (175-135 av. J.-C.).

- **Tobie ou Tobit** Curieuse épopée d'un père aveugle (Tobit) et de son fils (Tobie) conduits par un ange du territoire de Nephthali jusqu'à Ecbatane (Médie).

- **Judith** Histoire légendaire d'une héroïne nationale juive s'introduisant dans le camp d'un général assyrien pour lui couper la tête.

- **Baruch** Cinq chapitres attribués au secrétaire du prophète Jérémie, qui prolongent son message.

- **Le Siracide**, appelé aussi l'Ecclésiastique  
Reflets de l'enseignement du maître d'une «école de sagesse», dispensé à Jérusalem au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

- **Le livre de la Sagesse** Traité de morale, attribué à un certain Salomon vivant à Alexandrie au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

- **Le Cantique des trois enfants saints** (ou des trois jeunes gens), c'est-à-dire Schadrac, Meschac et Abed-Nego, cantique généralement incorporé au chapitre 3 de Daniel.

- **L'histoire de Suzanne**, présentée en général sous forme d'un chapitre supplémentaire (13) au livre de Daniel.

- **L'histoire de Bel et le Dragon** figure généralement dans un chapitre supplémentaire (14) au livre de Daniel.

- **La prière de Manassé** œuvre lyrique de quinze versets, inspirée par 2 Chroniques 33 :12-16, généralement incorporée à 1 Esdras, listé plus loin.

- **La lettre de Jérémie** Message destiné aux captifs de Babylone et abusivement attribué à Jérémie, publié dans certaines éditions après les Lamentations.

- **2 Esther** (ou Esther, grec)  
Rédaction complémentaire au livre biblique d'Esther, ajoutée ultérieurement pour pallier à l'absence de mention du nom de Dieu, publiée soit à part (TOB) soit en caractères italiques au sein du livre biblique d'Esther (Bible de Jérusalem).

- **1 Esdras** (appelé 3 Esdras dans les éditions où les livres bibliques d'Esdras et de Néhémie portent respectivement l'appellation 1 et 2 Esdras) Complément historique douteux des récits des captivités et du retour de l'exil.

- **2 Esdras** (ou 4 Esdras, appelé aussi Apocalypse d'Esdras)

1 et 2 Esdras font partie des livres dits « pseudépigraphiques », écrits juifs rédigés entre 150 av. J.-C. et 100 apr. J.-C., abusivement attribués à des auteurs connus comme Esdras.

- **3 Macchabées, 4 Macchabées**

Récits fantaisistes sur la période antérieure à celle des Macchabées; ouvrages pseudépigraphiques non admis au sein des Deutérocanoniques par l'Eglise romaine.

## Peuple juif et Apocryphes

Jamais au cours de sa longue histoire la nation d'Israël n'a reconnu une valeur canonique à cette littérature, dont elle revendique pourtant la paternité. C'est d'autant plus frappant si l'on songe à la teneur de certains passages propres à flatter l'orgueil national d'Israël ou à encourager la philosophie religieuse d'un peuple brimé par l'occupation ou la persécution.

Mais citons ici le professeur Henri Blocher:

«A la fin du 1er siècle de notre ère, les responsables des institutions officielles du judaïsme mettent un point final aux discussions sur la liste des livres saints, canoniques (de l'Ancien Testament). C'est l'oeuvre des rabbins réunis à Jamnia (Yavnè[h]); après le désastre de l'an 70, Yohanan ben Zakkai avait obtenu de l'empereur Vespasien l'autorisation de réunir dans cette bourgade proche de Jaffa une «académie»; elle a fait en 40 ans l'inventaire de l'héritage d'Israël et organisé la survie du judaïsme. Sur quelques livres, Esther et l'Ecclésiastique surtout, certains avaient hésité. On aboutit au total exact qu'on trouve dans les Bibles dites protestantes; comme Flavius Josèphe (Contre Apion, livre 1, chap. 8), on en compte 22, autant que de lettres dans l'alphabet hébreu — grâce à des regroupements (par exemple les 12 «Petits Prophètes» sont un seul livre) ; ou on en compte 24, comme l'Apocalypse d'Esdras (4 Esdras), en disjoignant Ruth des Juges et Lamentations de Jérémie. Les livres comme Tobie ou l'Ecclésiastique reçoivent le nom de livres «extérieurs».

L'Académie de Jamnia ne pense pas créer le Canon. Elle résous les derniers doutes et sanctionne ce qui était acquis depuis un certain temps. Dès le IIème siècle av. J.-C., l'Ecclésiastique atteste les trois divisions du Canon de Jamnia (Siracide, prologue v. 1-2, 8-10, 24-25; 39:1-3); l'auteur ne dit pas clairement si la troisième section — les «autres livres»\* — est pour lui encore ouverte. A l'époque de Jamnia, les docteurs d'Israël n'admettent dans le Canon que des livres anciens composés au plus tard, à leurs yeux, sous Artaxerxès (465-423). En effet, l'ère prophétique est révolue depuis Malachie; malgré les manifestations sporadiques, l'Esprit de prophétie a ensuite déserté Israël. Cette conviction est attestée en plusieurs endroits du Talmud (compilation des traditions juives relatives à l'Ancien Testament) ; et par Josèphe qui fait de l'interruption de la succession continue des prophètes la raison de la clôture canonique; elle s'exprime déjà en 1 Macchabées (4:46 ; 9:27 ; 14:41).»

\* Autres livres ou autres Ecritures, nommés aussi «Psaumes» (Luc 24:44) : ensemble des livres bibliques de l'Ancien Testament qui ne font partie ni de la loi ni des prophètes, appelés par les Juifs les Kethubim et en grec les Hagiographes.

## Pères de l'Eglise et Apocryphes

Quoique les Juifs n'aient jamais reconnu comme canoniques ces écrits suspects appartenant à la période post-prophétique, il faut néanmoins constater qu'ils ont joui d'une certaine popularité — du moins pour certains d'entre eux — durant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Leur incorporation progressive à la Version grecque des Septante de l'Ancien Testament ne pouvait, bien sûr, que leur conférer une évidente notoriété puisque pendant des générations, les Juifs de la dispersion comme les chrétiens ont tiré de cette version grecque la sève de leur foi.

Dès le IV<sup>e</sup> siècle apparaissent les premiers codex, c'est-à-dire les premiers volumes ou les premières collections comprenant un ensemble de livres bibliques. Les Apocryphes y figurent partiellement, mais pas de manière systématique ou uniforme. Ainsi les trois grands Codex, Vaticanus, Sinaiticus (IV<sup>e</sup> siècle) et Alexandrinus (V<sup>e</sup> siècle) contiennent ce qu'on appelait à l'époque les «livres extérieurs», mais alors que le Vaticanus n'inclut pas les livres des Macchabées, il comprend 3 Esdras ; le Sinaiticus écarte Baruch mais ajoute 4 Macchabées, alors que l'Alexandrinus accepte en plus 3 Esdras, 3 et 4 Macchabées.

Au III<sup>e</sup> siècle, Julien l'Africain a blâmé Origène d'avoir prêché sur les «livres extérieurs»; au IV<sup>e</sup> siècle, Athanase (367) et Cyrille de Jérusalem (375) s'en tiennent rigoureusement aux livres canoniques. Puis Jérôme montre ostensiblement du doigt ces écrits contestés en leur refusant toute appartenance aux livres canoniques; en effet, lui le premier les déclare Apocryphes, un terme qu'on a traduit par «cachés» ou «ajoutés», parce qu'ils sont suspects tant par leur origine que par leur prétendue valeur doctrinale. Toutefois à la même époque Augustin, très attaché à la légende de l'« inspiration» de la Version des Septante, combat l'opinion de Jérôme au sujet des Apocryphes et fait prévaloir ses idées au Concile de Carthage de 397. Une opinion dont hélas la récurrence fut tenace tout au long des siècles...

En publiant la Bible Vulgate latine (achevée en 405), Jérôme avait néanmoins établi clairement la différence entre livres inspirés et contes profanes. Son «Prologue Galaetus» dévoile les Apocryphes comme impropres à «confirmer l'autorité des dogmes ecclésiastiques ». Or ce Prologue a été copié des milliers de fois par les scribes chargés de transcrire la Bible Vulgate latine tout au long du Moyen Age. Il est regrettable qu'au XV<sup>e</sup> siècle il ait été définitivement éliminé, notamment des premières impressions de la Bible Vulgate.

## Réformateurs et Apocryphes

Martin Luther tiendra un langage aussi ferme que Jérôme à leur sujet, puisqu'il les désignera de «livres à ne pas tenir pour égaux à l'Écriture sainte, mais utiles et bons à lire». Pour sa part, Pierre-Robert Olivétan, premier traducteur de la Bible française à partir de l'original hébreu et grec, incorpore les Apocryphes à sa version (1535) en exprimant la réserve suivante: «Ces livres ne sont point reçus ni tenus comme légitimes tant des Hébreux que de toute l'Eglise... Nous les avons séparés et réduits à part pour les mieux discerner et les connaître, afin que l'on sache desquels le témoignage doit être reçu ou non... Et non sans cause, car ils ont été corrompus et falsifiés en plusieurs lieux...» Puis il cite certains de ces livres comme étant «suspects» et «moins reçus », se référant une fois de plus à Jérôme qui n'a pas voulu traduire 2 et 3 Esdras, «les estimant comme songes».

## Eglise romaine et Apocryphes

A l'instigation du pape Paul III, l'Eglise catholique convoque un Concile universel à Trente, petite localité d'Italie du nord, qui siégera à trois reprises sur une période de 17 ans (1546-1563). Rome entend bien fourbir ses armes pour mieux faire pièce à la Réforme et si possible l'éliminer complètement. Le magistère de l'Eglise consacre alors sous forme de dogmes, des pratiques qui au cours des siècles et selon les régions s'étaient progressivement développées en son sein. Parmi celles-ci, la légitimité des indulgences, du purgatoire, de l'invocation des saints, du célibat des prêtres, de la doctrine des sacrements et de celle de la transsubstantiation ; mais aussi l'obligation de considérer la tradition «unanime» (sic) des Pères de l'Eglise comme une source de révélation conjointe aux Ecritures.

C'est également à Trente que l'Eglise romaine consacre la Bible Vulgate version officielle de l'Eglise, et pendant des siècles elle ne sanctionnera que les traductions faites à partir de la Vulgate ; de surcroît et au mépris de l'avertissement de Jérôme à leur sujet, elle y incorpore les livres apocryphes, les désignant dès lors de Deutérocanoniques, terme qui, par sa consonance, fait admettre à tous une acceptation «définitive» de ces éléments considérés jusqu'alors comme étrangers au Canon des saintes Ecritures inspirées. Une arme subtile, que Rome ne se privera pas d'utiliser: elle dispose désormais d'une Bible dite plus complète, par conséquent plus crédible (!) que celle des protestants...

Quelques textes des livres apocryphes cautionnant les doctrines catholiques (citations selon la version TOB)

### **Pour les aumônes et le trafic des indulgences**

«L'aumône délivre de la mort et empêche d'aller dans les ténèbres.»

Tobie 4: 10

«L'aumône délivre de la mort et elle purifie de tout péché.» Tobie 12:9 «L'aumône efface les péchés.»

Siracide 3:30

### **Pour le salut par les oeuvres**

«Prie devant sa face et ainsi diminue ton offense.» Siracide 17:25

«Celui qui honore son père expie ses péchés.» Siracide 3:3

«Examine-toi avant le jugement, et à l'heure où on te demandera des comptes, tu trouveras le pardon.»

Siracide 18:20

### **Pour l'intercession des anges et des saints**

«C'est moi (l'ange Raphaël) qui ai présenté le mémorial de votre prière en présence de la gloire du Seigneur.» Tobie 12:12 «Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël, écoute la prière des morts d'Israël.»

Baruch 3:4 **Pour la prière pour les morts**

«Il (Judas Macchabée) fit faire pour les morts ce sacrifice expiatoire, afin qu'ils fussent absous de leurs péchés.»

### **Pour la vénération des saints**

«Comment donc a-t-il (le juste) été admis au nombre des fils de Dieu, et partage-t-il le sort des saints?»

Sagesse 5:5

### **Pour le sacerdoce des prêtres**

«Le Seigneur... dans sa grande sagesse... a béni et exalté certains d'entre eux (des hommes) ; il a consacré certains autres et se les est attachés.»

Siracide 33:11-12 «De toute ton âme, révère le Seigneur et vénère ses prêtres.»

Siracide 7:29 **Pour le célibat des prêtres**

«Mieux vaut ne pas avoir d'enfant et posséder la vertu qui laisse un souvenir riche d'immortalité, car elle est approuvée par Dieu et par les hommes.» Sagesse 4 : 1

Voilà pourquoi l'Eglise de Rome tient si ardemment à ces livres antiques, générateurs de tant de confusion dans le passé. Elle y trouvait un fondement «scripturaire»\* que les 66 livres inspirés ne lui auraient jamais fourni pour toute une série de dogmes consacrés au cours des siècles par la tradition; précisément ces dogmes adoptés et promulgués officiellement par le Concile de Trente et dont, il convient de le souligner, le magistère de l'Eglise romaine n'a pas retranché un iota après quatre siècles, n'en déplaie aux illusions des oecuméniques...

## **Protestantisme moderne et Apocryphes**

La plupart des incunables bibliques (X<sup>e</sup> siècle) et des saintes Ecritures imprimées au XVI<sup>e</sup> siècle incorporent les Apocryphes ; ce n'est qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle qu'on trouve des Bibles sans Apocryphes. En 1648, la Confession de Westminster publie une déclaration sans ambiguïté à leur sujet: « Les appelés Apocryphes ne sont pas divinement inspirés, ils ne font pas partie du Canon des Ecritures et n'ont donc aucune autorité dans l'Eglise de Dieu. Il ne faut pas les considérer autrement que n'importe quel écrit humain.»

Alors que les Apocryphes font de plus en plus figure de légende ou de littérature hétéroclite, la connaissance des textes sacrés s'approfondit, car ceux-ci s'imposent par leur teneur, leur inerrance et leur autorité. Aussi, en 1825, la Société Biblique Britannique et Etrangère (SBBE) décide d'exclure désormais ces livres de ses propres éditions et de ne plus subventionner les impressions avec Apocryphes dans d'autres pays. Elle introduit même dans ses statuts un amendement lui en faisant interdiction expresse.

## **Oecuménisme et Apocryphes**

C'est donc d'autant plus regrettable de constater qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle la plupart des sociétés membres de l'Alliance Biblique Universelle — qui se réclame pourtant de cette filière originelle de la SBBE -- aient eu si courte mémoire et qu'elles soient revenues avec désinvolture sur des décisions prises il y a 150 ans par des théologiens de la vraie trempe, dont la mûre réflexion aurait dû prévaloir et s'imposer aujourd'hui encore.

Comme chacun le sait, l'oecuménisme cherche à renverser toutes les barrières ecclésiastiques dans l'intention de rapprocher les grandes confessions chrétiennes. Dans la stratégie de sa politique, il se devait donc de préparer dès que possible des Bibles «pour tous les chrétiens». D'où la parution en 1975 de la Bible française TOB (Traduction Oecuménique de la Bible) ou en 1983 de la version Concordata italienne, qui toutes deux incorporent les Apocryphes à la fin de l'Ancien Testament.

Parmi les éditeurs des versions dites intégrales, qui s'étaient jusqu'ici abstenus de publier ces écrits contestables, notre génération a vu, hélas, certains d'entre eux succomber aux pressions du courant oecuménique toujours plus insidieux et virulent. Déjà en 1962 les responsables de la «New English Bible» intégrèrent les Apocryphes à l'une de leurs éditions. Et en 1986 c'est au tour de la Bible en français courant de suivre cet exemple.

\* Voir encadré page ci-dessus

Désormais, si l'on fait accroire que la Bible n'est complète que dans les éditions comprenant les Apocryphes, on est en droit de se demander jusqu'où ira l'abus de confiance du public et où s'arrêtera ce minage de terrain quant à la foi. La présentation de la Bible en français courant «enfin complète» comporte un élément séducteur. Non seulement c'est faire une fleur aux tenants des dogmes promulgués à Trente, mais c'est aussi, sur le plan de la vérité biblique, faire une grave concession au détriment de «la foi transmise aux saints une fois pour toutes» (Jude 3). Car admettre la qualification «deutérocannonique» pour les livres apocryphes, c'est planter un jalon important sur la route «du retour au bercail» tant souhaité par l'actuel souverain pontife. Et c'est aussi braver de manière outrecuidante la sentence divine décrétée sur celui qui se permet d'ajouter quelque chose «aux paroles de la prophétie» du saint livre (Apocalypse 22: 18-19).

«Que celui qui a entendu ma parole rapporte fidèlement ma parole. Pourquoi mêler la paille au froment? dit l'Eternel.

Ma parole n'est-elle pas comme le feu, dit l'Eternel,

Et comme un marteau qui brise le roc?... Voici, dit l'Eternel, j'en veux aux prophètes Qui prennent leur propre parole et la donnent pour ma parole...

Ils ne sont d'aucune utilité à ce peuple, dit l'Eternel.» (Jérémie 23: 28).

« Pourquoi mêler la PAILLE

*«Je finirai, moi aussi, mon ouvrage en cet endroit. Si la composition est bonne et réussie, c'est aussi ce que j'ai voulu, si elle a peu de valeur et ne dépasse guère la médiocrité, c'est tout ce que j'ai pu faire. Car de même qu'il est nuisible de boire du vin pur ou de l'eau pure, alors que le vin mêlé à l'eau est une boisson agréable qui produit une délicieuse jouissance, de même c'est l'art de disposer le récit qui charme l'entendement de ceux qui lisent l'ouvrage. C'est donc ici que je m'arrête. »*

*Epilogue du 2<sup>e</sup> livre des Macchabées*

*2 Macchabées 15: 38-40*

au FROMENT? dit l'Eternel» (Jérémie 23: 28).

«Et nous tenons pour d'autant plus certaine la parole prophétique à laquelle vous faites bien de prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour vienne à paraître et que l'étoile du matin se lève dans vos coeurs ; sachez tout d'abord vous-mêmes qu'aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation particulière, car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est poussés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu.»

2 Pierre 1: 19-21